FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Nom du Produit: Dura Coat Anti-Corrosion

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Préparation de surface métallique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Nom du Fournisseur: Ultimotive Limited
- Adresse du Fournisseur: 4 Altbarn Close, Wyncolls Road, Severalls Business Park
  Colchester
  Essex
  UK
  CO4 9HY
- Téléphone: +44(0)1206 855 232
- Email: info@ultimotive.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

- Téléphone d'urgence: +1-352-323-3500 (24 Hrs)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

- CLP: Asp. Tox. 1
  H304

2.2 Éléments d'étiquetage



- Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 - NE PAS faire vomir.
P501 - Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux

RUBRIQUE 2: Identification des dangers (....)

ou spéciaux
P405 - Garder sous clef.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
Informations supplémentaires sur les dangers (UE): EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

- Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Hydrocarbons, C10-13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Concentration: 20-50%
N°CAS: Ne s'applique pas
N°CE : 918-481-9
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457273-39-xxxx
Catégories: Asp. Tox. 1
Danger: H304, EUH066
Estimation de la toxicité aiguë: >2000 mg/kg (orale) , >2000 mg/kg (dermale), CL_{50} (inhalation)"

Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)

Concentration: <5%
N°CAS: 1474044-79-5
N°CE : 939-717-7
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980985-16-xxxx
Catégories: Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2
Danger: H315, H319
Estimation de la toxicité aiguë: >2500 mg/kg (orale) , >10000 mg/kg (dermale), CL_{50} (inhalation)"

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

Concentration: <2.5%
N°CAS: 112-34-5
N°CE : 203-961-6
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475104-44-xxxx
Catégories: Eye Irrit. 2
Danger: H319
Estimation de la toxicité aiguë: >2000 mg/kg (orale) , 2764 mg/kg (dermale), CL_{50} (inhalation)"

N-methyl-N-[C18-(unsaturated)alkanoyl]glycine

Concentration: <0.6%
N°CAS: Ne s'applique pas

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants (....)

N°CE : 701-177-3
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488991-20-xxxx
Catégories: Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3
Danger: H315, H318, H332, H400, H412
Facteur M: 1
Estimation de la toxicité aiguë: >5000 mg/kg (orale)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)
NE PAS faire vomir.
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux

Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un médecin si nécessaire

Contact avec la peau

Retirez les vêtements souillés
Laver la zone atteinte avec beaucoup de savon et d'eau
Lorsqu'il y a doute ou que les symptômes persistent, faire appel à un médecin
Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser

Inhalation

Transporter la personne à l’extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion

Danger en cas d'inhalation
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation

Contact avec la peau

Peut causer une irritation
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Inhalation

RUBRIQUE 4: Premiers secours (....)

Dans les cas d'exposition sévère, étourdissement, confusion, maux de tête ou stupeur peuvent se développer

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traiter symptomatiquement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- En cas d'incendie utiliser un jet d'eau ou de la buée, de la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone
- Ne pas utiliser de jets d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
- Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie
- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer considérablement vers une source d'allumage et produire un retour de flamme
- Conserver au frais le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau

5.3 Conseils aux pompiers

- Couper toutes les sources d'allumage
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- Porter un Appareil de Respiration à Pression-Positive

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter des vêtements de protection comme pour la section 8
- Assurer une ventilation adéquate
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- Ne pas fumer
- Eviter tout contact avec peau et yeux
- Tenir à l’écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d’inflammation. Ne pas fumer.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Absorber la matière répandue dans de la terre ou du sable
- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Si l'eau pollué atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

- Couper toutes les sources d'allumage
- Assurer une ventilation adéquate
- Contenir l'écoulement du liquide dans de la terre ou du sable et le déplacer dans un endroit sûr lorsque solidifié
- La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (....)

- Aucun

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Porter des vêtements de protection comme pour la section 8
- Eviter tout contact avec peau et yeux
- Ne pas respirer les fumées
- Conserver le récipient bien fermé
- Assurer une ventilation adéquate
- MISE EN GARDE : Ce liquide peut être inflammable lorsqu'il est utilisé sous forme de spray. Ne pas vaporiser vers une flamme nue ou autre source d'inflammation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Les récipients ouverts doivent être fermés hermétiquement de nouveau avec précaution et entreposés dans une position verticale
- Entreposer au-dessus de 5 °C
- Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C/

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Pas disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Hydrocarbons, C10-13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Limite d'exposition (domestique) : 171 ppm 1200 mg/m³ (8 heures TWA)

Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)

DNEL (dermale) : 10 mg/kg
DNEL (inhalation) : 5 mg/m³

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

DNEL (inhalation) : 67.5 mg/m³
DNEL (dermale) : 20 mg/kg (jour)

N-methyl-N-[C18-(unsaturated)alkanoyl]glycine

DNEL (orale) : 5 mg/kg (jour)
DNEL (dermale) : 10 mg/kg (jour)
DNEL (inhalation) : 0.1 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition




- Porter un vêtement de protection approprié, un appareil de protection des yeux/du visage et des gants (nitrile sont recommandés)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle (....)

- Eviter tout contact avec peau et yeux
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- Assurer une ventilation adéquate
- Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Laver entièrement après manipulation.

8.3 Contrôle de l'exposition lié à la protection de l'environnement

- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Si la contamination des systèmes d'égouts ou des cours d'eau est inévitable, informer immédiatement les autorités compétentes

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : liquide
- Couleur : ambré
- Odeur: Odeur caractéristique
- Point de fusion: non disponible
- Point de congélation: non disponible
- Point d'ébullition: Point d'ébullition : 160 °C à 245 °C
- Inflammabilité: non disponible
- Limite explosive inférieure : non disponible % (dans l'air)
- Limite explosive supérieure : non disponible % (dans l'air)
- Point d'éclair: >61°C (CC)
- Point d'auto-ignition : non disponible
- Température de décomposition : non disponible
- pH: Ne s'applique pas
- Viscosité cinématique: non disponible mm^2/s
- Solubilité de l'eau: Insoluble dans l'eau
- Coefficient de partition (n-Octanole/eau): non disponible
- Pression vapeur : non disponible
- Densité: Approx. 0.90 g/cm^3 à 25 °C
- Densité de vapeur relative: non disponible
- Caractéristiques des particules: non disponible

9.2 Autres informations

- Pas d'information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2 Stabilité chimique

- Cet article est considéré stable sous des conditions normales

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité (....)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4 Conditions à éviter

- Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

10.5 Matières incompatibles

- Incompatibilité avec substances comburantes

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Les produits de décomposition peuvent inclure oxydes de nitrogène et de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Hydrocarbons, C10-13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

DL_{50} (oral,rat) : >2000 mg/kg
CL_{50} (inhalation,rat) : >4951 mg/l/4h

Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)

DL_{50} (oral,rat) : >2500 mg/kg
CL_{50} (inhalation) : >9 mg/l/4h

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

DL_{50} (oral,rat) : >2000 mg/kg
LCLo (inhalation, rat) : >29ppm /2h

N-methyl-N-[C18-(unsaturated)alkanoyl]glycine

DL_{50} (oral,rat) : >5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut causer une irritation

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas de preuves d'effets mutagéniques

Cancérogénicité

Pas de preuves d'effets cancérogènes

Toxicité pour la reproduction

Pas de preuves d'effets de reproduction

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques (....)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration

Danger en cas d'inhalation
L'inhalation répétée ou prolongée provoque des dommages aux poumons

11.2 Informations sur les autres dangers

- Pas disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Hydrocarbons, C10-13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

CL_{50} (truite arc-en-ciel) : >1000 mg/l (96 hr)
CE_{50} (Daphnia magna) : >1000 mg/l (48 hr)
IC_{50} (algue) : >1000 mg/l (72 hr)

Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)

CL_{50} (poisson) : >0.28 mg/l (96 hr)
CE_{50} (Daphnia magna) : >0.27 mg/l (48 hr)
IC_{50} (algue) : >0.27 mg/l (72 hr)

2-(2-butoxyethoxy)ethanol

CL_{50} (poisson) : 1300 mg/l (96 hr)
CE_{50} (Daphnia magna) : >100 mg/l (48 hr)
IC_{50} (algue) : >1995 mg/l (0.5 hr)

N-methyl-N-[C18-(unsaturated)alkanoyl]glycine

CL_{50} (golden orfe (Leuciscus idus)) : 1-10 mg/l (96 hr)
CE_{50} (Daphnia magna) : 0.43 mg/l (48 hr)
IC_{50} (algue) : 6.3 mg/l (48 hr)

12.2 Persistance et dégradabilité

- Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Pas disponible

12.4 Mobilité dans le sol

- Pas disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

RUBRIQUE 12: Informations écologiques (....)

- Non persistant, bioaccumulatif et toxique conformément à l’annexe REACH XIII.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ne s'applique pas

12.7 Autres effets néfastes

- Risque pour l'eau, classe : 1 (Compagnie)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets

La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Non classifié comme dangereux pour le transport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Pas disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte non spécifié avec les codes de phrase type s’ils sont utilisés ailleurs dans la présente fiche de données de sécurité : EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DECHARGE DE RESPONSAB ILITE - A lire attentivement: limitation de responsabilite et au droit aux dommages et interets. L'utilisation de ce produit par l'utilisateur est hors du controle de Marott Graphic Services (UK) Ltd (et ses compagnies associees), (ci-apres designee par "La Compagnie") et est soumise a aux termes et conditions generales de vente de la societe. La Compagnie ne saurait etre tenue responsable, dans toute la mesure autorisee par la loi, de toute reclamation, perte, demande ou de tous dommages-interets ou frais decoulant de, ou ayant un lien quelconque avec la possession, l'utilisation et l'application, la manipulation, l'entreposage ou la mise aux dechets du produit, y compris mais sans s'y limite, de tout dommage ou prejudice direct, indirect, secondaire ou accessoire, dommage compensatoire, ou de toute perte de benefice ou d'economie anticipee, qu'ils resultent d'une rupture de contrat ou de garantie, d'un delit ou quasi'delit, de la responsabilite du fait du produit ou de

RUBRIQUE 16: Autres informations (....)

toute autre cause. L'utilisation de ce produit signifie l'acceptation de cette decharge de responsabilite par l'utilisateur. Cette decharge ne limite pas les responsabilites de la compagnie en cas de mort ou de blessure corporelle due a une negligence de sa part.

--- Fin de la fiche de données de sécurité ---